

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 2 mars 2020 à 20 h 00**

**Nombre de conseillers
En exercice : 27**

**Délibérations 1, 3 à 11
Présents : 22
Pouvoirs : 2
Votants : 24**

**Délibérations 2
Présents : 21
Pouvoirs : 2
Votants : 23**

**Délibération 12
Présents : 21
Pouvoirs : 3
Votants : 24**

L'an deux mille vingt, le 2 mars, le Conseil légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Reyrieux sous la présidence de Monsieur Jacky DUTRUC, Maire

Présents : MM. Jacky DUTRUC (sauf délibération 3), Michel DESPRAT, Mme Catherine BALANDRAS, MM. Noël CHEYNET, Vincent VALADOUX, Jean-Jacques DUMONT, Mme Nicole LUDIER, MM. Antoine SAMOU, Jean-François CREVAT, Mmes Jacqueline LISBERNEY, Dominique VIAL, M. Jacques BERGERET, Mme Bénédicte GAULARD, MM. Laurent MALLET, Pierre GUICHARD Mmes Mireille ROGER, Marie-Claude BENNIER, MM. Olivier EYRAUD, Marcel BABAD, Mme Nathalie NEEL, M. Jean-Luc MASSON, M. Pascal CATHAUD (délibérations 1 à 11, départ à 23h15)

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

Mme Nathalie BARDE	donne pouvoir à	M. Laurent MALLET
M. Géry PALCZYNSKI	donne pouvoir à	M. Noël CHEYNET
M. Pascal CATHAUD	donne pouvoir à	Mme Nicole LUDIER (délibération 12)

Absents excusés : MMES Nathalie CARON, Sylvie NOYERIE, M Sylvain CLAME

Secrétaire de séance : M. Michel DESPRAT

Approbation des procès-verbaux suivants : 17 février 2020

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 février 2020 est approuvé.

Délibérations :

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

1. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 18, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 3 (MAJORITE des suffrages exprimés)**, **ADOpte** le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2019; **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

2. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE REYRIEUX - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 :

Le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote, Monsieur DUMONT est désigné président de séance
- Le nombre de présents passe à 21- Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 23 :
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 15, CONTRE : 1, ABSTENTIONS : 7 (MAJORITE des suffrages exprimés)** **ADOpte** le compte administratif du budget principal de la commune de REYRIEUX pour l'exercice 2019

3. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE REYRIEUX - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 16, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 8 (UNANIMITE des suffrages exprimés)** **DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat du budget principal de la commune comme précédemment exposée

4. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE REYRIEUX - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE 2020

Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 16, CONTRE : 1, ABSTENTIONS : 7 (MAJORITE des suffrages exprimés)** **ADOpte** les taux proposés ci-dessus

5. REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION Opération 511 : Eco aménagement du Brêt

Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 15, CONTRE : 6, ABSTENTIONS : 3 (MAJORITE des suffrages exprimés)** ; **DÉCIDE** de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) n°1- opération 511 : Eco aménagement du Brêt, **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Du 2 mars 2020 à 20 h 00**

6. **REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION : Opération 523 : Futur groupe scolaire**
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 15, CONTRE : 6, ABSTENTIONS : 3 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) n°2- opération 523 : Futur groupe scolaire **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020
7. **REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION Opération 529 : Nouvelle voirie entre chemin du Plat et giratoire des Eyuets**
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 16, CONTRE : 5, ABSTENTIONS : 3 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) n°1- Opération 529 : Nouvelle voirie entre chemin du Plat et giratoire des Eyuets : **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020
8. **REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION : Opération 530- Chemin des Sables PUP Varennes**
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 16, CONTRE : 5, ABSTENTIONS : 3 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) n°1- Opération 530- Chemin des Sables PUP Varennes : **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020
9. **REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'OPERATION Opération 531 : Bassin Creusette et renaturation**
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 14, CONTRE : 5, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** de réviser l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) n°1- Opération 531 : Bassin Creusette et renaturation : **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020
10. **CREATION DE DEUX AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET OUVERTURE DES CREDITS DE PAIEMENTS 2020**
- **APCP 2020 A -OPERATION 536- PUP VARENNES 2**
 - **APCP 2020 B OPERATION 522 AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE**
- Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 14, CONTRE : 4, ABSTENTIONS : 5 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** d'ouvrir les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus.: **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2020
11. **VOTE DES SUBVENTIONS**
Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 24, (UNANIMITE des suffrages exprimés) VALIDE** les montants proposés au titre des subventions 2020 ; **DIT** que les crédits afférents seront inscrits au budget 2020 de la commune, au chapitre 65 dûment approvisionné

Associations	Demandes 2020	Propositions CM 2020	Observations
Fonds appel à projets - PEDT	7 500 €	6 000 €	Participation des associations au projet éducatif de territoire
Subventions exceptionnelles			
Espace Talançonnais	2 000 €	1 800 €	Carnaval : 700 €; Semaine bleue : 500 €; Prévention : 600 €
MJC	700 €	200 €	Bazar (rencontres territoriales autour des pratiques artistiques en amateurs)
VVR			
Berlimbroque			
Anciens combattants	160 €	160 €	Devoir de mémoire collégiens
MACB	500 €	500 €	événement national : 5ième édition french extreme flight championships (compétition internationale 3500 spectateurs 15 nationalités 42 pilotes mondiaux)
Subventions de fonctionnement			
Dotations solidarité D			
Académie de la Dombes	200 €	200 €	Edition de la revue annuelle Dombes (40 à 50 ex. en Mairie) / 2 admin.
Accueil de jour "Les Lucioles"		750 €	
Amicale des sapeurs pompiers de Trévoux	250 €	250 €	89 adhérents; 9 administrateurs
Amis du Village	800 €	250 €	20 adhérents Talançonnais ; 7 administrateurs
Anciens combattants	320 €	300 €	32 adhérents dont 22 talançonnais et 10 CCDSV ; 19 administrateurs
ADMR	5 000 €	4 000 €	148 adhérents dont 42 talançonnais ; 12 administrateurs/bénévoles
AJT	1 000 €	800 €	75 adhérents dont 24 talançonnais, 40 CCDSV ; 12 adm./Orga. nocture Trévoux-Reyrieux
Berlimbroque	1 200 €	1 200 €	
Cercle de l'amitié	1 500 €	1 500 €	88 adhérents dont 46 talançonnais et 36 CCDSV ; 11 administrateurs
Chorale Chantelude	800 €	800 €	39 adhérents dont 14 talançonnais et 24 CCDSV ; 11 administrateurs
Comité des fêtes	6 000 €	2 200 €	13 admin.bénévoles et adhérents ; Marché Noël, partenariat Carnaval/Sem. bleue ; Soirée musicale
Compagnie SLADJANA			appel à projet PEDT
Conscrits	2 400 €	2 400 €	prestations : défilé et pot à la population
CSR Basket	10 000 €	10 000 €	202 licenciés dont 79 talançonnais et 102 CCDSV 22 équipes partenariat club de Jassans pour 8 équipes 3 admin. Et 36 bénévoles niveau de compétition départemental et régional
CSR Football	4 650 €	4 125 €	155 licenciés dont 121 talançonnais 20 CCDSV ; 11 administrateurs / 25 bénévoles
Donneurs de sang	200 €	200 €	27 adhérents ; 5 administrateurs collecte annuelle à Reyrieux / Rappel 2019
Epicierie solidaire (Val Horizon)	600 €	600 €	20 bénévoles pour fonct. / projet en direction public en précarité
Espace Talançonnais	186 500 €	150 335 €	Total sub. : 147 835 €, plus LAEP 2 500,00 € = 150 335 € soit + 5 % sub. de fonct. (prise en compte places supplémentaires ALSH) LAEP : convention tri annuelle fonct. enfance adulte famille : 102 835 € pilotage centre social : 45 000 € 640 adhérents dont 408 talançonnais 225 CCDSV 16 admin.
FNACA	200 €	200 €	57 adhérents ; 6 admin.
Fraternelle de boules	3 900 €	3 000 €	56 adhérents dont 15 talançonnais, 40 CCDSV/5 admin., bénévoles
GVT	600 €	600 €	134 adhérents dont 91 talançonnais et 42 CCDSV/ 4 admin.
Hom'Art	372 €	250 €	157 adhérents dont 85 talançonnais et 45 CCDSV ; 8 admin. /soirées
Jeunes sapeurs-pompiers Val de Saône Sud	200 €	200 €	17 adhérents 5 administrateurs
Judo club	600 €	600 €	94 licenciés dont 66 talançonnais et 31 CCDSV ; 3 admin.
MJC – Poste de Directeur (versé au 658)	32 666 €	32 666 €	Coût du poste : 54 775 € - Co-financement Parcieux (7000 €), Toussieux (4000 €), Massieux (4000 €). Subvention FONJEP renouvelée convention en cours jusqu'au 30 juin 2021
MJC – Secteur jeunes	72 950 €	68 950 €	Personnel : 60 000 € ; Animation : 8 950,00 €
MJC – Programmation culturelle	3 300 €	3 300 €	Festi'Sol (1000 €) ; Rêves de cirque (800 €) ; Rallye culturel ; Fête de la musique (500 €) ; Saint-Patrick (1000 €)
MJC – Fonctionnement	12 900 €	9 700 €	Frais de structure (comptabilité, activités, etc.) ; 722 adhérents dont 356 talançonnais et 287 CCDSV/admin./ 18 bénévoles
Prévention routière			
Reyrieux Fairball Club	600 €	600,00 €	37 adhérents / 3 équipes/ 3 admin. et 4 bénévoles
Sapeurs pompiers retraités	250 €	200,00 €	84 adhérents/23 administrateurs
Société de chasse	500 €	500,00 €	18 adhérents dont 7 talançonnais et 11 CCDSV ; 4 admin.
Soleil d'automne/Clairval	300 €	300,00 €	Animation résidents ; 30 bénéficiaires / 30 bénévoles
Tennis club	4 400 €	4 200,00 €	86 adhérents dont 72 talançonnais et 12 CCDSV ; 10 admin.
Val de Saône Dombes Services	900 €	750,00 €	accompagnement de 600 personnes âgées fragilisées dont 58 de Reyrieux 2 pôles : pôle soins : 55 places; pôle accompagnement à domicile : 77 000 Heures 18 administrateurs
Val Dombes Villages Roumains	700 €	700,00 €	Partenariat avec Unguras, Batin et Valea-Ungurasului/ 41 adhérents dont 27 talançonnais et 6 CCDSV/ admin.
Volley club – fonctionnement	5 000 €	4 700,00 €	56 licenciés dont 29 talançonnais / 6 équipes /10 bénévoles admin. /compét. Départementales et régionales
S/S total Associations	372 618 €	319 986,00 €	
ECOLES			
ECOLE Privée Jeanne d'Arc (contrat d'association)	42 597,03 €	42 597,03 €	
Maternelles domiciliés à REYRIEUX (21 élèves)	23 732 €	23 732,31 €	1130,11 € / par élève en maternelles (23 732,31 € pour 2020)
Elementaires domiciliés à Reyrieux (28 élèves)	18 865 €	18 864,72 €	673,74 € / par élève en élémentaire (18 864,72 € pour 2020)
Ecole élémentaire projets culturels	7 750,00 €	7 750,00 €	24 € /par élève
SOU des écoles	4 500,00 €	4 500,00 €	Projets annuels
S/S total Ecoles	54 847 €	54 847,03 €	
Provisions		2 623,28 €	
TOTAL SUBVENTIONS 2020	427 465 €	377 456,31 €	
	Demandes 2020	Propositions CM 2020	

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 2 mars 2020 à 20 h 00**

12. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE REYRIEUX - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil municipal, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant : **POUR : 16, CONTRE : 6, ABSTENTIONS : 2 (MAJORITE des suffrages exprimés) DÉCIDE** d'ouvrir les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus. **ADOpte** le budget primitif du budget principal de la commune de REYRIEUX pour l'exercice 2020 tel que présenté par Monsieur le Maire

Questions diverses

- Lecture de courriers adressés aux candidates aux élections municipales sur la protection fonctionnelle des agents municipaux
- Lecture d'un communiqué relatif à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
- Présentation du parc de logements locatifs sociaux de la commune- Bilan prévisionnel du contrat triennal 2017-2019
- Interventions les peupliers malades ou morts au stade
- Adhésion de la CCDSV à l'Alec 01

Suspension de séance de 20h25 à 20h51
Séance levée à 23 h 50

Vu par Nous, Jacky DUTRUC, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),
pour être affiché le 04 mars 2020 à la porte de la Mairie

